



## DEMANDE DE DEVIS

### Réalisation d'un éphéméride des couchers de soleil sur la chaîne des Puits Dans le Parc naturel régional Livradois-Forez

#### 1. Dénomination des cocontractants

##### Pouvoir adjudicateur

Tony BERNARD  
Président  
Parc naturel régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 12 décembre 2017.

##### Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

#### 2. Procédure de passation

Consultation simplifiée, passée en procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

#### 3. Objet de la consultation

##### **Objet du marché :**

Projet de valorisation des sites d'observation en Livradois-Forez de la Chaîne des Puits - « Ephéméride du coucher du soleil sur le Puy-de-Dôme depuis les montagnes du Livradois et du Forez »

##### **Explicitation du projet :**

Les ouvertures et visions qu'offrent les reliefs du Livradois et du Forez sur l'ouest du département du Puy-de-Dôme sont uniques et d'une qualité exceptionnelle ; cette diversité de promontoires permet d'observer les volcans : le Cantal, le Mont Dore, et plus particulièrement la Chaîne des Puits que le Conseil départemental du Puy de Dôme vient de faire inscrire au Patrimoine mondial par l'UNESCO.



A ce jour, le syndicat mixte du Parc a identifié douze points d'observation en Livradois-Forez de la Chaîne des Puys qui pourraient être valorisés pour contribuer au rayonnement de cet ensemble volcanique exceptionnel.

En effet, le positionnement particulier de ces lieux d'observation leur permet d'être reliés par un phénomène universel, le coucher du soleil qui produit des spectacles grandioses presque chaque soir, recommencés et toujours renouvelés.

Le projet se fonde sur la vision poétique d'un immense cadran solaire dont le puy de Dôme serait la représentation grandeur nature, avec du sud au nord, un azimut particulier à chaque point d'observation correspondant peu ou prou à l'azimut du soleil couchant à deux dates dans l'année.

La rêverie ne s'arrête à cette considération astronomique unificatrice du projet, chaque lieu présente des intérêts particuliers, plusieurs sont déjà équipés de tables d'orientation et situés sur des itinéraires de randonnée (dont certains inscrits au PDIPR) ; enfin chacun raconte une histoire particulière liée à la géologie, aux légendes, à l'histoire ... sans oublier l'histoire de la Chaîne des Puys.

Le Parc a imaginé de réaliser une éphéméride, un carnet de voyage ou de flânerie sur les 12 sites identifiés prenant la forme d'un document de poche où sont consignées les indications de localisation, mais aussi les dates et horaires des rendez-vous du Soleil avec le Puy de Dôme. Les textes associés, fournis par le Parc sont le témoignage d'une expérience de ces lieux particuliers. Le style graphique fait appel au dessin, au carnet de croquis...

#### **Mission du prestataire :**

- **Création graphique du document**
  - Proposition d'un style graphique
  - Illustrations : environ 30 illustrations et une carte de situation
  - Mise en page, finalisation du document, fichier d'impression
  
- **Impression en 3000 exemplaires**
  - **Caractéristiques techniques du document :**
    - Intérieur  
Descriptif : 11,0 x 18,0 cm à la française  
72 pages  
Papier : Offset blanc 170 g/m<sup>2</sup>  
Impression : R° Quadri / V° Quadri
    - Couverture  
Descriptif: 22,8 x 18,0 cm (format ouvert) Papier : 300 g/m<sup>2</sup>  
Impression : R° Quadri, Intérieur blanc Façonnage : Dos carré, cousu  
Coins ronds (2), Couleur sur tranche Conditionnement : Sous film / cartons



#### **4. Conditions d'exécution**

La prestation décrite ci-dessus fera l'objet d'un bon de commande qui vaudra ordre de service.  
**Documents fournis par le Parc :** un fichier texte et un fichier tableur pour les données de localisation et horaires.

#### **Déroulé prévisionnel :**

Le prestataire précisera dans son offre son délai d'exécution à partir de la transmission des fichiers nécessaires.

Une réunion de programmation aura lieu à la remise complète des éléments définissant précisément le calendrier de création, réalisation, impression.

#### **5. Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. prix : 30%
2. qualité de l'offre : 50 %
3. délai d'exécution : 10%

Conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **6. Durée du marché**

Le contrat est conclu pour une durée de 1 année à compter de la réception d'une lettre de commande.

#### **7. Prix et variation dans les prix**

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation ainsi que tous les frais annexes.

Les prix sont réputés fermes pour la durée du marché.

#### **8. Pièces constitutives de la consultation**

La présente lettre valant règlement de consultation signée et le devis détaillé remis par l'entreprise.



## **9. Montant de la prestation et délai d'exécution (à renseigner par l'entreprise)**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

**Délai d'exécution :**

## **10. Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante après validation du bon à tirer final et transmission des fichiers à l'imprimeur.

La facture sera établie en un original et mandatée après certification du service fait. La facture pourra être transmise par voie dématérialisée à l'adresse suivante : [compta@parc-livradois-forez.org](mailto:compta@parc-livradois-forez.org).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

## **11. Modalités de la consultation**

Offre à remettre pour le 24 mai 2019– 12h00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

## **12. Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE**

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine et proposition d'un style graphique pour le document



- ✓ Références de l'imprimerie et proposition d'un papier
- ✓ Le devis

Le.....

Le.....

**Signature et Cachet de l'entreprise**

Signature et Cachet du Directeur  
Du syndicat mixte du Parc naturel régional  
Livradois-Forez